

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DU SUD

PAS EN ARTOIS

## SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

PLU ARRÊTÉ LE 05.12.19 | PLU ADOPTÉ LE 25.03.21

Dossier réalisé avec le bureau d'études :



Échelle : 1/5000\*\*



**CAMPAGNES DE L'ARTOIS**  
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS**  
 1050, AVENUE FRANÇOIS MITTERRAND  
 62810 AVESNES-LE-COMTE

03.21.220.200  
 PLU@CAMPAGNESARTOIS.FR  
 WWW.CAMPAGNESARTOIS.FR

   

**Légende**

-  Limites communales
-  INT1 : Servitude relative à la protection des cimetières
-  INT1 : Périmètre de protection des cimetières
-  JS1 : Servitude de protection des équipements sportifs
-  EL7 : Alignement des voies publiques
-  I3 : Servitude relative à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques
-  AC1 : Monument Historique
-  AC1 : Monument Historique : périmètre de protection
-  AS1 : Protection des eaux : captage
-  AS1 : Périmètre de protection des eaux
-  Protection immédiate
-  Protection rapprochée
-  Protection éloignée

Attention : la totalité des données concernant la servitude "EL7 : Alignement des voies publiques" n'étant pas entièrement numérisée, il est important de se renseigner sur les périmètres du plan d'alignement

